



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements du déroulement du baccalauréat 2021

Question écrite n° 40356

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le sujet des dysfonctionnements du déroulement du baccalauréat 2021. La mise en œuvre de la réforme du baccalauréat comprenant notamment l'épreuve phare du grand oral a été rythmée d'un certain nombre de perturbations qui ont eu des répercussions sur les lycéens et les enseignants. Plus de 525 000 candidats des filières générales et technologiques devaient passer, pour cette nouvelle épreuve, devant un jury composé de deux professeurs pour vingt minutes de présentation et d'échanges. Malheureusement, dans plusieurs académies, des retards et erreurs dans les convocations au jury de l'examen ont été constatés, entraînant de longues heures d'attente pour les candidats, voire des reports. De même, certains jurys étaient incomplets, quand d'autres ne disposaient pas d'enseignants dispensant les spécialités choisies par les candidats. Tous ces dysfonctionnements ont été une source de stress supplémentaires pour les élèves, les enseignants et les personnels en charge de l'organisation des épreuves. Par ailleurs, des problèmes techniques ont perturbé la correction des épreuves de philosophie et de français et particulièrement la numérisation des copies : site inaccessible, pages manquantes, copies floues ou illisibles, non anonymisées, dans le désordre ou mélangées. Aussi, elle souhaite savoir si une enquête interne sera diligentée pour déterminer les raisons qui ont conduit à ces nombreux dysfonctionnements, afin que les candidats au baccalauréat 2022 puissent passer leurs épreuves dans les meilleures conditions possibles.

Texte de la réponse

Il est à souligner que cette première session du baccalauréat général et technologique réformé s'est déroulée dans un contexte fortement perturbé par la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020. Ainsi, aux transformations structurelles, réglementaires, organisationnelles et techniques se sont ajoutées des bouleversements conjoncturels dus aux nécessaires adaptations et aménagements. Si dans la plupart des territoires et pour une grande majorité de candidats, les différentes opérations se sont bien déroulées, certaines convocations ont, en effet accusé du retard ou des erreurs. Dans le contexte évoqué, les phases habituelles de tests des outils ont parfois été insuffisantes et le temps des vérifications et des ajustements a été contraint. Ainsi, quelques erreurs n'ont été que tardivement corrigées avec toujours le souci de ne léser aucun candidat. L'impact de la crise sanitaire, tant sur les aménagements réglementaires définis au fil de l'évolution de la situation, que sur la capacité des ressources à travailler tous « azimuts » a été fort sur les équipes en établissement, sur les candidats et les familles, ainsi que sur les ressources « invisibles », en charge des évolutions des systèmes d'information et de l'organisation. Elles ont eu à s'adapter au fil de l'eau. Ainsi, bien qu'ayant fait preuve d'une grande souplesse et d'une grande capacité d'adaptation, elles ont dû constamment revoir leurs priorités. Cette mobilisation de tous a permis à chaque candidat de se voir attribuer son résultat. La fin de session a été marquée par une analyse nationale sous forme de retour sur expérience, qui permettra de dégager les grands axes et les pistes d'amélioration pour prise en compte, dès la session 2022, dans un contexte que nous espérons plus favorable.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40356

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5952

Réponse publiée au JO le : [8 mars 2022](#), page 1585